



# FICHE DE DIRECTIVES D'UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ

Date de révision 12-mai-2025

Version 3

## 0. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette fiche d'instructions pour une utilisation en toute sécurité est le document fourni par Paroc AB pour communiquer les instructions recommandées de manipulation et d'utilisation en toute sécurité des articles fabriqués.

Le règlement européen sur les produits chimiques n° 1907/2006 (REACH), entré en vigueur le 1er juin 2007, exige uniquement une fiche de données de sécurité (FDS) pour les substances ou préparations dangereuses. Ce produit est considéré comme étant sous REACH et, par conséquent, aucune FDS n'est légalement requise. Le fabricant et/ou le fournisseur de ce produit ont décidé de fournir aux clients des informations pour assurer une manipulation sûre du produit au moyen de la fiche de directives d'utilisation en toute sécurité.

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	Stone Wool Products		
Synonymes	Plaques, feuilles, rouleaux, tapis, planches, rouleaux ou tuyaux en laine de roche		
Synonymes	Plaques, feuilles, nattes, planches, rouleaux, laine de soufflage ou sections de tuyaux en laine de roche		
Code du document	OCPG00001		
Utilisation recommandée	Isolation phonique et contre les incendies pour les bâtiments et applications techniques et industrielles		
Adresse du fournisseur	Paroc Group Oy Enegiakuja 3 FI-00180 Helsinki Finland	Adresse du fabricant	Paroc Oy Ab Enegiakuja 3 FI-00180 Helsinki
			Paroc AB Bruksgatan 2 SE-541 31 Skövde +46 500 46 90 00
			Paroc Polska Sp. z o.o. ul.Gnieźnieńska 4 62-240 Trzemeszno, Polska Tel. +48 61 468 21 90 paroc.polska@owenscorning.com
			Paroc Lietuva UAB Paroc Savanorių pr. 124, LT-03153 Vilnius +370 5 2740000 paroc.lt@owenscorning.com
Numéro de téléphone de l'entreprise	+358 46 876 8000		
Adresse e-mail	safetydatasheet@owenscorning.com		

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Statut réglementaire</b>	Produits répondant à la définition d'Articles selon l'art. 3 (3) - Définitions - du règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH) (un objet auquel sont donnés, au cours du processus de fabrication, une forme, une surface ou un dessin particuliers qui sont plus déterminants pour sa fonction que sa composition chimique) ne sont pas réglementés par le règlement (CE) n ° 1272/2008 (CLP)
-----------------------------	--

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Le produit ne contient aucune substance considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration considérée  
Peut causer une démangeaison temporaire de la peau et des muqueuses en raison de l'effet d'abrasion mécanique des fibres

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Description des premiers secours

- |                             |   |
|-----------------------------|---|
| <b>Contact oculaire</b>     | <ul style="list-style-type: none"><li>• NE PAS frotter ou gratter les yeux.</li><li>• Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes</li><li>• Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin</li></ul>                  |
| <b>Contact avec la peau</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Laver immédiatement la peau à l'eau froide et au savon</li><li>• Utilisez un chiffon pour enlever fibres et poussières</li><li>• NE PAS frotter ou gratter les zones affectées</li><li>• Retirer les chaussures et vêtements contaminés</li></ul> |
| <b>Inhalation</b>           | <ul style="list-style-type: none"><li>• Transporter la victime à l'air frais</li></ul>  |
| <b>Ingestion</b>            | <ul style="list-style-type: none"><li>• Rincer la bouche avec de l'eau et boire de l'eau pour évacuer les fibres de la gorge.</li></ul>   |

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- |  |  |
|--|--|
| <b>Propriétés d'inflammabilité</b>                               | <ul style="list-style-type: none"><li>• Les matériaux non revêtus ne sont non combustibles.<br/>Les revêtements et emballages peuvent être combustibles</li></ul>  |
| <b>Moyens d'extinction appropriés</b>                            | <ul style="list-style-type: none"><li>• Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant</li></ul>   |
| <b>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome (à pression positive), MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète</li></ul> |

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| <b>Précautions individuelles</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Éviter le contact avec les yeux et la peau</li></ul>  |
| <b>Méthodes de nettoyage</b>     | <ul style="list-style-type: none"><li>• Utiliser l'équipement de protection individuel requis</li><li>• Éviter toute formation de poussières</li><li>• Nettoyer les équipements de protection contaminés en cas de contact direct avec le produit</li></ul> |

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- |                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b>Conditions de conservation</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Conserver le produit dans son emballage afin de minimiser la formation potentielle de poussières.</li><li>• Les produits doivent être conservés au sec et sous couverture</li></ul> |
|-----------------------------------|---|

**Matières incompatibles**

- Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Directives pour l'exposition**

Nom chimique	ACGIH	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Verre 65997-17-3	Total Dust 10mg/m <sup>3</sup> Respirable Dust 3 mg/m <sup>3</sup>	Dust TWA 10mg/m <sup>3</sup> Respirable MMVF Fibre 2mg/m <sup>3</sup>	10 mg/m <sup>3</sup> TWA (dust and fiber) Respirable Dust 3mg/m <sup>3</sup> Inorganic Fibre 1f/cm3	Total Dust 6 mg/m <sup>3</sup> Respirable Artificial Fibre 1f/cm3	Total Dust 5mg/m <sup>3</sup> Respirable MMVF Fibre 2f/cm3
Nom chimique	République tchèque	Danemark	Finlande	France	Allemagne
Verre 65997-17-3	Total Dust 4mg/m <sup>3</sup> Respirable Fibre 1f/cm3	Total Dust 10mg/m <sup>3</sup> Respirable Dust 5mg/m <sup>3</sup> Respirable MMVF Fibre 1f/cm3	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> Respirable MMVF Fibre 1f/cm3	Total Dust 10mg/m <sup>3</sup> Respirable Dust 5mg/m <sup>3</sup> Respirable MMVF Fibre 1f/cm3	Total Dust 10mg/m <sup>3</sup> Respirable Dust 1.255mg/m <sup>3</sup>
Huile minérale blanche 8042-47-5					TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Hongrie	Irlande	Italie	Lituanie	Pays-Bas
Verre 65997-17-3	Fibrous Dust 1f/cm3	Total Dust 5mg/m <sup>3</sup> Respirable Dust 4mg/m <sup>3</sup> Airborne Fibres 1f/cm3	Total Dust 10mg/m <sup>3</sup> Respirable Dust 3mg/m <sup>3</sup> Respirable MMVF Fibre 1f/cm3	Total Dust 10mg/m <sup>3</sup> Respirable Dust 5mg/m <sup>3</sup> Respirable MMVF Fibre 1f/cm3	Total Dust 10mg/m <sup>3</sup> Respirable Dust 5mg/m <sup>3</sup> Respirable Fibre 2f/cm3
Huile minérale blanche 8042-47-5	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>				
Nom chimique	Norvège	Pologne	Portugal	Russie	Espagne
Verre 65997-17-3	Total Dust 10mg/m <sup>3</sup> Respirable Dust 5mg/m <sup>3</sup> Respirable MMVF Fibre 1f/cm3	Total Dust 10mg/m <sup>3</sup> Respirable Dust 5mg/m <sup>3</sup> Respirable MMVF Fibre 1f/cm3	Total Dust 10mg/m <sup>3</sup> Respirable Dust 3mg/m <sup>3</sup> Respirable MMVF Fibre 1f/cm3	Total Dust 10mg/m <sup>3</sup> Respirable Dust 5mg/m <sup>3</sup> Respirable MMVF Fibre 1f/cm3	Total Dust 10mg/m <sup>3</sup> Respirable Dust 3mg/m <sup>3</sup> Respirable MMVF Fibre 1f/cm3
Huile minérale blanche 8042-47-5				MAC: 5 mg/m <sup>3</sup> Skin	
Nom chimique	Suède	Suisse	Royaume-Uni		
Verre 65997-17-3	Total Dust 10mg/m <sup>3</sup> Respirable Dust 3mg/m <sup>3</sup> Respirable MMVF Fibre 1f/cm3	Total Dust 10mg/m <sup>3</sup> Respirable Dust 3mg/m <sup>3</sup> Respirable MMVF Fibre 0.5f/cm3	Total Dust 10mg/m <sup>3</sup> Respirable Dust 4mg/m <sup>3</sup> Respirable MMVF Fibre 2f/cm3		
Huile minérale blanche 8042-47-5		TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>			

(MMMF – Fibre minérale artificielle)

**Contrôles techniques**

Une extraction locale et/ou une ventilation générale doivent être mises en place afin de maintenir l'exposition en dessous des limites d'exposition réglementaires et recommandées.

Il faut utiliser un système de dépoussiérage lors des opérations de transfert, de coupe ou autres procédures génératrices de poussière, comme des outils électriques. Des méthodes de dépoussiérage par le vide doivent être utilisées

**Protection des yeux/du visage**

- Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
- (EN 166)

**Protection de la peau et du corps**

- Porter des gants de protection
- Porter des chemises à manches longues et pantalon long

**Protection respiratoire**

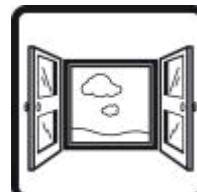
- Protection respiratoire
- Type de filtre recommandé :

- Masque filtrant bucco-nasal (DIN EN 149)
- Quand les travailleurs sont exposés à des concentrations atmosphériques de particules et de poussières qui dépassent les limites d'exposition, ils doivent porter un respirateur homologué approprié

**Remarques générales en matière d'hygiène** • Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

1. En cas de travail au dessus de la tête, porter des lunettes de protection.
2. Couvrir les parties du corps exposées. Dans un endroit non ventilé, portez porter un masque jetable.
3. Ventilez Ventiler le lieu de travail si possible.
4. Respecter la réglementation sur les déchets.
5. Se rincer à l'eau froide avant de se laver.
6. Nettoyer avec un aspirateur.



## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État physique**

Solide

**Aspect**

Fibreux

**Odeur**

Faible

**Couleur**

Vert-grisâtre

**Hydrosolubilité**

Insoluble dans l'eau

**Point de fusion**

1000 °C

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité**

- Stable dans les conditions normales
- Lorsque l'isolant en laine de roche est chauffé pour la première fois à une température supérieure à 200 °C, le liant commence à se dégrader. Les produits typiques de la décomposition thermique sont odorants, irritants pour les muqueuses supérieures et consistent en divers hydrocarbures, ammoniac, aldéhydes, monoisocyanates et composés azotés tels que les amines. Le taux de décomposition dépend de la température, de la durée et de l'historique de l'exposition thermique et de la densité et de l'épaisseur du produit. Pour chaque pic d'exposition à la température, le taux de décomposition est à son maximum au début. Par la suite, avec une exposition continue à la température maximale, les émissions se stabilisent. Après la réduction du niveau d'émission à la température maximale, il n'y aurait pas d'autres émissions lors d'une exposition ultérieure à la même température. Les clients souhaitant prendre des précautions supplémentaires lors du premier chauffage du produit sont invités à assurer une ventilation suffisante et à s'éloigner de la construction chauffée. En outre, s'ils le jugent nécessaire selon leur propre évaluation des risques, ils peuvent même préconiser l'utilisation des équipements de protection individuelle (tels que

des respirateurs à air frais) pour le personnel à proximité de la construction chauffée, durant la période initiale. Notre gamme de produits LE émet une quantité nettement inférieure de monoisocyanate et d'aldéhydes.

**Possibilité de réactions dangereuses**

- Voir Section 10.1 pour plus d'informations

**Produits de décomposition dangereux**

- Voir Section 10.1 pour plus d'informations

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Informations sur le produit**

Les poussières peuvent provoquer une irritation mécanique des yeux et de la peau. L'ingestion peut provoquer une irritation transitoire de la gorge et du tractus gastro-intestinal. L'inhalation peut causer une toux, une irritation du nez et de la gorge, ainsi que des éternuements. Des expositions élevées peuvent provoquer des difficultés respiratoires, une congestion et un serrement de la poitrine

**Cancérogénicité**

En octobre 2001, l'International Agency for Research on Cancer (IARC) a classé la laine minérale (laine de verre isolante, laine de roche et laine de laitier) dans le groupe 3, « non classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme ». La décision de 2001 était fondée sur des études de recherche chez l'Homme et chez l'animal qui n'ont pas montré d'association entre l'exposition par inhalation à la poussière provenant de la laine minérale et le développement de maladies respiratoires

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ce produit n'est pas dangereux pour l'environnement.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette matière n'est pas soumise à la réglementation des matières dangereuses pour l'expédition

## 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

**Inventaires internationaux**

Ce produit est classé comme un article. Les articles sont exemptés d'enregistrement ou d'inscription dans les inventaires de produits chimiques comme TSCA (États-Unis), LIS/LES (Canada), REACH (Union européenne), ENCS (Japon), IECSC (Chine), KECL (Corée du Sud), PICCS (Philippines), AICS (Australie)

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**Date de création** 14-mars-2018  
**Date de révision** 12-mai-2025  
**Remarque sur la révision** nouveau document

**Avis de non-responsabilité**

Un soin particulier a été apporté à la préparation de l'information contenue dans cette fiche des données de sécurité, mais le producteur n'y émet aucune garantie commerciale. Le producteur ne pourra être tenu pour responsable des conséquences d'une mauvaise utilisation de ce produit ou d'une mauvaise interprétation de cette information.

**Fin de la fiche de directives d'utilisation en toute sécurité**